



Clichy, le 27 janvier 2017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU
SECRETARIAT GENERAL
Affaire suivie par ANNIE BELLANGER
01 47 15 33 01

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, Cher collègue,

Le Conseil municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le :

JEUDI 2 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

I SECRETARIAT GENERAL

- 1.1** Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2016
- 1.2** Information sur le contrat de fourniture de secours d'énergie thermique au réseau de chaleur, entre la société CEVE et la CPCU
- 1.3** Dénomination des rues et lieux publics
- 1.4** Commissions municipales - désignations

II HABITAT

- 2.1** Garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM Résidences Sociales de France pour l'opération d'acquisition-amélioration en vue de la réalisation d'une Résidence sociale de 32 logements sis 63 boulevard Victor Hugo
- 2.2** Garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM Résidences Sociales de France pour l'opération d'acquisition-amélioration en vue de la réalisation d'une Maison Relais de 33 logements sis 63 boulevard Victor Hugo
- 2.3** Garantie d'emprunt au profit de l'ESH France Habitation pour la construction de 89 logements sociaux dans le cadre de la ZAC du Bac d'Asnières

III URBANISME - AMENAGEMENT

- 3.1** Acquisition de la parcelle cadastrée X n° 311 sise 12 rue Trouillet en vue de la création d'un nouvel espace public reliant les rues Trouillet et Poyer

- 3.2 Renouveau du partenariat de mutualisation de l'Information géographique – Approbation de la charte partenariale de mutualisation de l'information géographique
- 3.3 Refonte de l'usine de prétraitement des eaux usées du SIAAP de Clichy -Avis du Conseil municipal suite à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation unique Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements (I.O.T.A.)

IV COMMERCE

- 4.1 Modification de la délibération n° 6.1 du Conseil municipal du 17 novembre 2016 approuvant la rétrocession du fonds de commerce situé 7 rue Charles et René Auffray

V FINANCES - PATRIMOINE

- 5.1 Budget Principal 2017 – Décision Modificative n° 1
- 5.2 Bilan annuel 2015 des acquisitions et cessions immobilières
- 5.3 Vente des lots de copropriété n° 36 et 53 dépendant de l'immeuble sis 4bis rue Georges Boisseau

VI RESSOURCES HUMAINES

- 6.1 Approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire
- 6.2 Modification des modalités de calcul de l'indemnité de départ volontaire
- 6.3 Refonte du dispositif des astreintes

VII ESPACES VERTS

- 7.1 Adhésion à la charte « Objectif zéro phyto en seine centrale urbaine »

VIII SPORT

- 8.1 Attribution d'une subvention d'aide à projet pour participation aux frais de déplacement de la section Basket fauteuil de l'Association Cap Sport Art Aventure Amitié (CAP SAAA) – Approbation et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le projet de convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Clichy et ladite association
- 8.2 Attribution d'une subvention d'aide à projet pour participation aux frais d'organisation de la Nuit du Muscle, 2^{ème} édition – Approbation et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le projet de convention à intervenir entre la Ville de Clichy et l'association « Clichy Musculation »
- 8.3 Attribution d'une subvention d'aide à projet pour participation aux frais d'organisation d'une randonnée cyclo touristique à Santo-Tirso au Portugal, au club sportif Vélo Sport Clichois Cyclo
- 8.4 Attribution d'une subvention d'aide à projet pour participation aux frais d'organisation du gala « Le choc des gladiateurs » - Approbation et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le projet de convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Clichy et l'association « Kick et Full Boxing Club Clichy »

IX ÉDUCATION

- 9.1 Approbation et signature de la convention d'objectifs et de financement Prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement » pour l'accueil extrascolaire, liant la Ville de Clichy et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

X CULTURE

- 10.1 Approbation et signature du projet de convention de partenariat entre la Ville de Colombes, l'Association « Big Band de Colombes » et la Ville de Clichy dans le cadre du projet « Big Band Clichy »
- 10.2 Adhésion du Rutebeuf à l'Association Paris Jazz Club

XI ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 11.1 Actes pris par délégation du Conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu

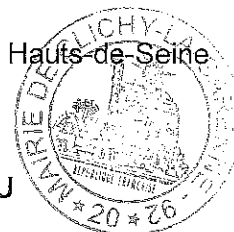
Le dossier comporte les projets de délibérations ainsi que les notes de synthèse (rapports de présentation) s'y rapportant.

Je tiens à vous informer que le réseau « \\mairie-clichy\services\conseil-municipal », a été mis à votre disposition afin que vous puissiez consulter l'ensemble des documents du Conseil municipal, c'est-à-dire les projets de délibérations, les rapports de présentation ainsi que les pièces nécessaires à la bonne compréhension de chaque point inscrit à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Chère collègue, Cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Rémi MUZEAU



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---O---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---O---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---O---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

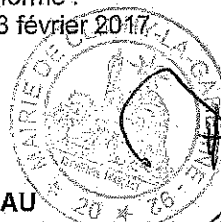
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL1-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 1.2

OBJET : INFORMATION SUR LE CONTRAT DE FOURNITURE DE SECOURS D'ÉNERGIE THERMIQUE AU RÉSEAU DE CHALEUR, ENTRE LA SOCIÉTÉ CEVE ET LA CPCU

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 8.2 du 21 avril 2016 portant approbation du choix de délégataire pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur de Clichy-la-Garenne et autorisant Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération,

Vu le contrat de délégation de service public portant sur la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur de Clichy-la-Garenne signé le 22 avril 2016,

Vu le contrat de fourniture de secours d'énergie thermique au réseau de chaleur signé le 17 janvier 2017 entre la société CEVE et la CPCU et communiqué à la Ville à cette même date,

Le rapporteur entendu,

Après avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE de l'information sur le contrat de fourniture de secours d'énergie thermique au réseau de chaleur signé le 17 janvier 2017 entre la société CEVE et la CPCU et communiqué à la Ville à cette même date.

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---o---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---o---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---o---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

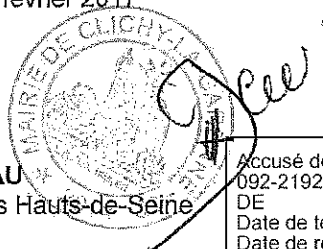
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL1-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 1.3

OBJET : DÉNOMINATION DES RUES ET DES LIEUX PUBLICS

RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOÎT DE LA RONCIÈRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à la dénomination de rues et lieux publics ;

Considérant l'avis de la commission chargée de la dénomination des rues et lieux publics, réunie le vendredi 27 janvier 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de dénommer la voie nouvelle située ZAC Bac d'Asnières : Camille Claudel

ARTICLE 2 : DÉCIDE de dénommer l'accueil de loisirs Berges de seine : Les p'tits acrobates

ARTICLE 3 : DÉCIDE de rebaptiser la rue Pierre Curie : rue Marie et Pierre Curie

ARTICLE 4 : DÉCIDE de dénommer le Club ado : Alexandre Dumas

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---o---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---o---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---o---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

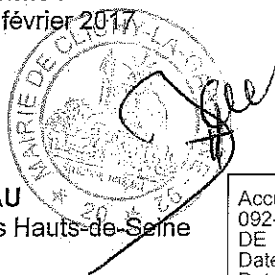
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL1-5_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 1.5

OBJET : CLICHY MÉCÉNAT – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS DE MÉCÉNAT POUR LES ANNÉES 2016 ET 2017

RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE LEFEBVRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie,

Vu le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatifs aux fonds de dotation,

Vu la délibération n° 14.3 du 18 février 2016 portant création du Fonds de dotation Clichy Mécénat,

Vu la délibération n° 10.1 du 19 mai 2016 portant approbation des statuts du Fonds de dotation Clichy Mécénat,

Considérant qu'afin de formaliser le soutien financier du Fonds de dotation Clichy Mécénat à des projets portés par la commune, des conventions de mécénat doivent être signées préalablement à chaque projet ou action soutenu,

Le rapporteur entendu,

Après avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE: AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le Fonds de dotation Clichy Mécénat les conventions de mécénat au titre des années 2016 et 2017.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- Ne prenant pas part au vote : Madame Joëlle LEFEBVRE, Madame Monique DHUIN, Madame Isabelle MINE RODRIGUES, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI BAYOL, Monsieur Réda BELHOUCHE, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Hicham DAD
- 35 pour
- 1 abstention : Monsieur Jean Pierre AUFFRET

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---o---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---o---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---o---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoï HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoï HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

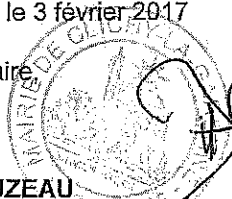
COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL2-1_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 2.1

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE LA SA D'HLM RÉSIDENCES SOCIALES DE FRANCE POUR L'OPÉRATION D'ACQUISITION-AMÉLIORATION EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE SOCIALE DE 32 LOGEMENTS SIS, 63 BOULEVARD VICTOR HUGO

RAPPORTEUR : MADAME MARIE JEANNE COLOMBO

Le Conseil,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le contrat de prêt n° 57698 en annexe signé entre la SA d'HLM Résidences Sociales de France ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Considérant la demande de la SA d'HLM Résidences Sociales de France tendant à obtenir la garantie de la Ville pour l'opération d'acquisition-amélioration en vue de la réalisation d'une résidence sociale de 32 logements sis 63, boulevard Victor Hugo à Clichy ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : L'assemblée délibérante de Clichy-la-Garenne accorde sa garantie à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 139 278,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 57698 constitué de deux lignes du prêt.

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 : DIT QUE la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 : S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL2-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---O---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---O---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017
---O---

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL2-2_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 2.2

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE LA SA D'HLM RÉSIDENCES SOCIALES DE FRANCE POUR L'OPÉRATION D'ACQUISITION-AMÉLIORATION EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE MAISON RELAIS DE 33 LOGEMENTS SIS, 63 BOULEVARD VICTOR HUGO

RAPPORTEUR : MADAME MARIE JEANNE COLOMBO

Le Conseil,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt N° 57552 en annexe signé entre la SA d'HLM Résidences Sociales de France ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Considérant la demande de la SA d'HLM Résidences Sociales de France tendant à obtenir la garantie de la Ville pour l'opération d'acquisition-amélioration en vue de la réalisation d'une Maison Relais de 33 logements sis 63, boulevard Victor Hugo à Clichy ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : L'assemblée délibérante de Clichy-la-Garenne accorde sa garantie à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 202 106,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 57552 constitué de deux lignes du prêt.

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 : DIT QUE la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 : S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL2-2_FEV-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---O---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---O---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017
---O---

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

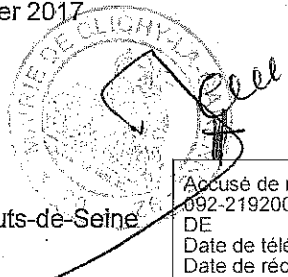
COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200743-20170202-DEL2-3-2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 2.3

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE L'ESH FRANCE HABITATION POUR LA CONSTRUCTION DE 89 LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE CADRE DE LA ZAC DU BAC D'ASNIÈRES À CLICHY-LA-GARENNE

RAPPORTEUR : MADAME MARIE JEANNE COLOMBO

Le Conseil,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt N° 50891 en annexe signé entre : France Habitation ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Considérant la demande de l'ESH France Habitation tendant à obtenir la garantie de la Ville pour la réalisation de 89 logements PLAI, PLUS et PLS concernant le programme sis ZAC du Bac d'Asnières ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : L'assemblée délibérante de Clichy-la-Garenne accorde sa garantie à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 12 497 468 € de prêt souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 50891 constitué de six lignes du prêt.

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 : DIT QUE la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 : S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL2-3-2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL3-1_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N°3.1

OBJET : ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE X N°311 SISE 12 RUE TROUILLET EN VUE DE LA CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC RELIANT LES RUES TROUILLET ET POYER

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 octobre 2010, et notamment l'emplacement réservé numéro 7 pour la création d'une voie en prolongement de la rue Martissot entre la rue Poyer et la rue Trouillet ;

Vu la délibération n° 2016-71 du 15 décembre 2016 du bureau du Conseil d'Administration de Paris Habitat – OPH autorisant la cession à la Ville de Clichy de la parcelle cadastrée X n°311 d'une superficie de 35 m² située 12 rue Trouillet à Clichy, moyennant un euro symbolique ;

Considérant que cette parcelle correspond à une emprise de voirie acquise en vue de la création d'un nouvel espace public reliant les rues Trouillet et Poyer ;

Considérant que l'aménagement de cette voie sera réalisé par Citallios dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté Trouillet-Fouquet ;

Vu le plan de la parcelle cédée ;

Vu l'avis de France Domaine du 12 décembre 2016 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : DÉCIDE d'acquérir, au prix d'un euro symbolique, la parcelle cadastrée section X n° 311 d'une surface de 35 m² sise 12 rue Trouillet et correspondant à une emprise de voirie en vue de la création d'un nouvel espace public reliant les rues Trouillet et Poyer.

ARTICLE 2 : DIT QUE la parcelle cadastrée X n°311 sera incorporée dans la voirie publique communale.

ARTICLE 3 : DIT QUE le prix d'acquisition sera payé sur le budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette acquisition.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

----o----
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

----o----
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017
---o---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accuse de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL3-2_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N°3.2

OBJET : RENOUELEMENT DU PARTENARIAT DE MUTUALISATION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE – APPROBATION DE LA CHARTE PARTENARIALE DE MUTUALISATION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DES COMITÉS DE PILOTAGE ET DES COMITÉS TECHNIQUES

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code de l'environnement, et notamment son article L. 127-8 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L. 312-1 et L. 312-1-1 ;

Vu la délibération du Conseil départemental des Hauts-de-Seine du 9 décembre 2016 relative au renouvellement du partenariat de Mutualisation de l'Information Géographique et à l'approbation de la charte partenariale de Mutualisation de l'Information Géographique

Considérant l'importance pour le service du Système d'Information Géographique et de l'Observatoire de disposer de données récentes et de participer à des groupes de travail visant à partager les bonnes pratiques et les savoir-faire ;

Considérant que la charte organisant la démarche partenariale de Mutualisation de l'Information Géographique est arrivée à échéance le 31 décembre 2016 ;

Considérant que les échanges réalisés dans le cadre de cette démarche partenariale doivent être poursuivis ;

Considérant qu'il convient de nommer un représentant du Conseil municipal pour siéger au sein des comités de pilotage et comités techniques ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE la poursuite de la démarche partenariale visant à la Mutualisation de l'Information Géographique.

ARTICLE 2 : APPROUVE la nouvelle Charte partenariale de Mutualisation de l'Information Géographique annexée à la présente délibération.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune de Clichy-la-Garenne, le formulaire d'adhésion à la Charte de Mutualisation de l'Information Géographique.

ARTICLE 4 : DÉSIGNE, pour siéger au sein des comités de pilotage et comités technique, le représentant du Conseil municipal suivant :

- Monsieur Sébastien KOPEC

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL3-2_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

ARTICLE 5 : DIT QUE La présente délibération est sans incidence budgétaire.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

- 36 pour
- 1 abstention : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL3-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL3-2_FEV-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017 -

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---O---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---O---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---O---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL3-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 3.3

OBJET : REFONTE DE L'USINE DE PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES DU SIAAP DE CLICHY : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE INSTALLATIONS, OUVRAGES, TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS (I.O.T.A.)

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L122-1, L123-1, L214-1 à 6, R123-1, R214-1 à 56 ;

Vu l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014 relative à l'expérimentation d'une autorisation unique pour les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement ;

Vu le décret n°2014-751 du 1^{er} juillet 2014 d'application de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2015 du Préfet de Région Ile-de-France, Préfet de Paris, portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine Normandie ;

Vu le courrier du 17 février 2016 par lequel le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) sollicite l'obtention d'une autorisation d'exploiter, au titre de la loi sur l'eau, les futurs équipements de la refonte de l'usine de prétraitement de Clichy sur la commune de Clichy ;

Vu le dossier de demande d'autorisation déposé le 19 février 2016 par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France relatif à la refonte de l'usine de prétraitement de Clichy ;

Vu le rapport de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France en date du 24 juin 2016 déclarant le dossier complet et recevable et proposant de soumettre la demande d'autorisation du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) à enquête publique ;

Vu l'ordonnance de la Présidente du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise en date du 19 juillet 2016 portant désignation de Madame Annie-Joëlle Jasion en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et de Monsieur Adrien Boros en qualité de commissaire-enquêteur suppléant ;

Vu l'arrêté du préfectoral n°2016--145 du 25 août 2016 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur les communes de Clichy et Asnières-sur-Seine portant sur la demande présentée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) relative à la refonte de l'usine de prétraitement des eaux usées de Clichy ;

Vu l'article 10 de l'arrêté préfectoral n°2016--145 du 25 août 2016 appelant les communes de Clichy et d'Asnières-sur-Seine à donner leur avis sur la demande d'autorisation ;

Arcusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL3-3_2FEVR-
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Considérant la publicité légale et complémentaire accomplie par la mairie de Clichy avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée ;

Considérant la tenue de l'enquête publique entre le jeudi 15 septembre 2016 et le lundi 17 octobre 2016 inclus, en mairie de Clichy ;

Considérant le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur relatifs à ladite enquête publique ;

Considérant l'avis favorable du commissaire-enquêteur dans le cadre de l'enquête publique ;

Considérant que le projet de refonte de l'usine de prétraitement des eaux usées de Clichy a vocation à améliorer la qualité de vie des riverains par une réduction des nuisances directes, une meilleure insertion paysagère et l'aménagement d'un terrain de sport extérieur à l'emplacement des cuves de stockage enterrées ;

Le rapporteur entendu,

Après avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : REND un avis favorable sur la demande d'autorisation unique Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements (I.O.T.A.) au titre de la loi sur l'eau pour que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) puisse exploiter les équipements après refonte de l'usine de Clichy.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL3-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL3-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---o---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---o---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

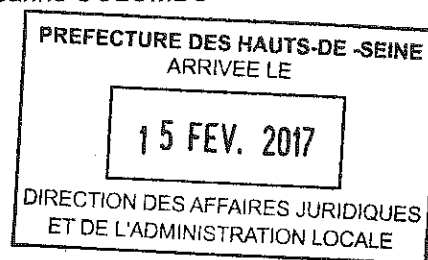
---o---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelynne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)



Etaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N°5.1

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2017 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOÎT DE LA RONCIÈRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 15 décembre 2016 adoptant le Budget Primitif 2017 du Budget Principal ;

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur de Clichy la Garenne du 22 avril 2016 ;

Considérant que le Budget Primitif 2017 nécessite des ajustements ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal 2017 telle que portée en annexe.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN ne prenant pas part au vote
- 35 pour
- 1 abstention : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---o---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---o---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017
---o---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyné LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

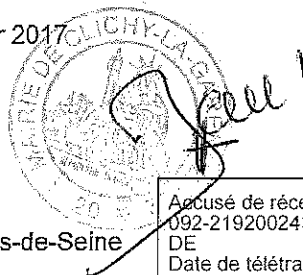
COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL5-28_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017
--

DÉLIBÉRATION N°5.2

OBJET : BILAN ANNUEL 2015 DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHÉPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L.2241-1 ;

Considérant que la commune de Clichy-la-Garenne a acquis et cédé des biens immobiliers sur son territoire au cours de l'année 2015 ;

Considérant qu'il convient de porter à la connaissance du Conseil municipal l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'année 2015 ;

Vu le bilan des acquisitions et cessions 2015 ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE du bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire au cours de l'année 2015 telles qu'annexées à la présente délibération pour l'exercice 2015.

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---O---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---O---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---O---
Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

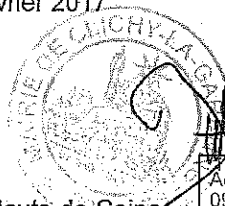
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200240-20170202-DEL5-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.3

OBJET : VENTE DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ N° 36 ET 53 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 4BIS RUE GEORGES BOISSEAU

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire des lots n° 36-53 dépendant de l'immeuble sis 4 bis rue Georges Boisseau à Clichy, cadastré section U n°123, consistant en un logement avec cave de 27,91 m² dépendant du domaine privé ;

Considérant que la Ville a sollicité l'agence Clichy Immobilier pour la vente de ce logement proposé en l'état, libre de toute occupation ;

Considérant que M. Bruno JEANTET, demeurant 77, rue Dulong 75017 Paris a fait une offre d'achat au prix de 87 000 € ;

Vu l'avis de France Domaine du 8 janvier 2016 ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de conclure, avec M. JEANTET, une promesse de vente du logement communal avec cave, constituant les lots de copropriété n° 36 et 53, dépendant de l'immeuble sis à Clichy 4bis rue Georges Boisseau, cadastré section U n° 123, en l'état, libre de toute occupation.

ARTICLE 2 : DIT QUE cette promesse de vente sera conclue à la condition suivante :
- Prix de vente : 87 000 €.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, puis l'acte de vente.

ARTICLE 4 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour
- 1 abstention : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

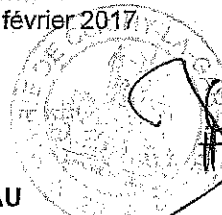
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N°6.1

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCÈS À L'EMPLOI TITULAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN PIERRE GARNIER

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour application du chapitre II du titre Ier de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 ;

Vu le décret n°2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents ;

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 12 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique territoriale prévu au chapitre II du titre Ier de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 ;

Vu l'avis du Comité Technique du 31 janvier 2017 ;

Considérant les besoins de la collectivité en terme de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE d'ouvrir, au titre du dispositif de sélection professionnelle, les postes suivants

Cat.	Cadre d'emploi et grade	Emploi	Nombre de poste	Année de recrutement
A	Attachés territoriaux			
	Attaché	Cadre administratif	1	2017
		Chargé de mission	2	2017
		Cadre administratif et financier	1	2017

B	Rédacteurs territoriaux			
	Rédacteur	Référent	2	2017
	Techniciens territoriaux			
	Technicien principal 2 ^{ème} classe	Technicien	3	2017
C	Assistants territoriaux d'enseignement artistique			
	Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} cl	Enseignant	2	2017
	Auxiliaires de puériculture territoriaux			
	Auxiliaire de puériculture 1 ^{ère} classe	Agent de la petite enfance	3	2017

ARTICLE 2 : DIT QUE l'organisation des sélections professionnelles est confiée au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne et autorise le Maire à signer la convention afférente jointe en annexe.

ARTICLE 3 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 6.2

OBJET : MODIFICATION DES MODALITÉS DE CALCUL DE L'INDEMNITÉ DE DÉPART VOLONTAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN PIERRE GARNIER

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Vu le décret n° 2009-1594 du 18 décembre 2009 instituant une indemnité de départ volontaire dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n° 6.4 du conseil municipal du 1^{er} juillet 2014 instituant l'indemnité de départ volontaire à la ville de Clichy ;

Considérant la nécessité de clarifier les conditions et modalités de versement de l'indemnité de départ volontaire contenues dans la délibération sus visée ;

Vu l'avis du Comité Technique du 31 janvier 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DIT QUE l'indemnité de départ volontaire peut être attribuée aux fonctionnaires qui quittent définitivement la fonction publique territoriale à la suite d'une démission régulièrement acceptée en application de l'article 96 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée et aux agents contractuels recrutés pour une durée indéterminée qui démissionnent dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 susvisé, pour les motifs suivants :

- Restructuration de service entraînant une suppression fonctionnelle des effectifs;
- Départ définitif de la fonction publique territoriale pour créer ou reprendre une entreprise ;
- Départ définitif de la fonction publique territoriale pour mener à bien un projet personnel.

L'agent présentant sa démission dans le cadre d'un projet professionnel ou d'un projet personnel devra en préciser le motif et produire les justificatifs permettant à l'administration d'apprécier la réalité du projet et d'étudier son éligibilité au versement de l'indemnité.

Si l'agent se propose de reprendre une entreprise existante, il devra a minima fournir la copie des documents d'immatriculation auprès des services fiscaux et des services gestionnaires des comptes sociaux, le dernier compte de résultat, la copie des registres de personnel auxquels il pourra adjoindre toute autre pièce de nature à vérifier la réalité de son projet.

092-219200243-20170202-DEL6-2_2FEVR-
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Si l'entreprise est en cours de création, l'agent devra fournir la copie du dossier présenté auprès des financeurs qu'il a ou va solliciter.

En matière de démission pour accomplir un projet personnel, la demande de démission et d'indemnisation devra être accompagnée d'éléments permettant à la collectivité d'apprécier la réalité de ce projet.

ARTICLE 2 : DÉCIDE de fixer les montants de l'indemnité de départ volontaire dans les conditions suivantes :

L'indemnité volontaire n'est ouverte qu'aux agents municipaux ayant au minimum une ancienneté supérieure ou égale à 84 mois consécutifs de services publics effectifs au sein de la collectivité locale ou d'un de ses établissements publics, à la date souhaitée de démission. Le montant de l'indemnité croît selon la formule suivante :

$$\text{IDV} = \text{REMU mini} + ((\text{REMU maxi} - \text{REMU mini}) / (\text{MENS maxi} - \text{MENS mini})) * (\text{Mensualités de l'agent} - \text{MENS mini})$$

REMU mini = une année de rémunération brute annuelle perçue par l'agent au cours de l'année civile précédant celle du dépôt de sa demande de démission

REMU maxi = double de l'année de rémunération brute annuelle perçue par l'agent au cours de l'année civile précédant celle du dépôt de sa demande de démission

MENS mini = 84 mois d'ancienneté

MENS maxi = 240 mois d'ancienneté

Sont exclues de ce calcul :

- ❖ la totalité des périodes supérieures à 3 mois de disponibilité de toutes sortes et d'exclusion temporaire de fonction
- ❖ la totalité des périodes supérieures à 6 mois de détachement dans une autre collectivité ou une autre fonction publique.

Les périodes de congé parental sont prises en compte pour le calcul de l'ancienneté de l'agent dans les conditions suivantes : en totalité la première année puis pour moitié les années suivantes et en conformité à l'article 75 de la loi de 1984 susvisée.

En cas de mensualité d'ancienneté incomplète, toute ancienneté dans le mois inférieure à 15 jours est réputée non acquise, toute ancienneté supérieure à 15 jours dans le mois est réputée acquise pour le mois entier considéré.

Le montant de l'indemnité de départ volontaire ne peut excéder une somme équivalente au double de la rémunération brute annuelle perçue par l'agent au cours de l'année civile précédant celle du dépôt de sa demande de démission.

ARTICLE 3 : DIT QUE l'autorité territoriale détermine le montant individuel versé à l'agent, dans la limite mentionnée à l'article 2, en tenant compte notamment des orientations générales de la politique de gestion des ressources humaines et des crédits disponibles.

L'agent doit formuler sa demande au minimum deux mois avant la date souhaitée de départ.

Bureau de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

L'indemnité est liquidée à la date effective de départ.

ARTICLE 4 : DIT QUE les conditions générales d'accession, d'exclusion, de versement et de remboursement de cette indemnité sont celles fixées au décret n°2009-1594 du 18 décembre 2009 susvisé.

ARTICLE 5 : DIT QUE la présente délibération s'applique aux demandes d'indemnités de départ non encore acceptées à la date de sa transmission au contrôle de légalité

La délibération n° 6.4 du conseil municipal du 1^{er} juillet 2014 est abrogée.

ARTICLE 6 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mirëille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUGHAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUGHAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

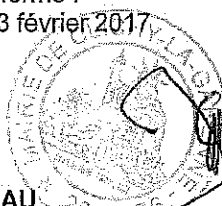
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 6.3

OBJET : REFONTE DU DISPOSITIF DES ASTREINTES

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN PIERRE GARNIER

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale

Vu le décret n°2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur et l'arrêté ministériel du 7 février 2002 fixant les taux des indemnités correspondantes et les modalités de compensation des astreintes et des interventions afférentes,

Vu le décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement et les arrêtés ministériels du même jour en fixant notamment les montants,

Vu l'arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement;

Vu l'avis du Comité Technique du 31 janvier 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : FIXE les conditions et modalités de l'indemnisation des astreintes et des interventions en astreinte conformément aux décrets et arrêtés susvisés et dans les limites suivantes :

Astreintes de la filière technique :

Catégorie d'astreinte / Période d'astreinte	Astreinte d'exploitation	Astreinte de sécurité	Astreinte de décision
Semaine complète	159.20 €	149.48 €	Accusé de réception en préfecture 092-219200245-20170202-DEL6-3_2FEVR-DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

Week-end (du vendredi soir au lundi matin)	116.20 €	109.28 €	76.00 €
--	----------	----------	---------

Catégorie d'astreinte	Astreinte d'exploitation	Astreinte de sécurité	Astreinte de décision
Période d'astreinte			
Nuit entre le lundi et le samedi intérieure à 10 heures	8.60 €	8.08 €	10.00 €
Nuit entre le lundi et le samedi supérieure à 10 heures	10.75 €	10.05 €	
Samedi ou journée de récupération	37.40 €	34.85 €	25.00 €
Dimanche ou jour férié	46.65 €	43.38 €	34.85 €

<u>PÉRIODE D'INTERVENTION</u>	<u>INDEMNITÉ HORAIRE</u>
<u>NUIT</u>	22.00 €
<u>SAMEDI</u>	22.00 €
<u>DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ</u>	22.00 €
<u>JOUR DE SEMAINE</u>	16.00 €

Astreintes hors filière technique :

Période d'astreinte	Indemnité
Semaine complète	149.48 € ou 1,5 jour
Du lundi matin au vendredi soir	45 € ou 0,5 jour
Du vendredi soir au lundi matin	109.28 € ou 1 jour
Nuit de semaine	10.05 € ou 2 heures
Samedi	34.85 € ou 0,5 jour

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-3_2FEVR-DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Dimanche ou jour férié	43.38 € ou 0,5 jour
------------------------	---------------------

Période d'intervention	Indemnité
Nuit	24.00 €/heure ou 125 % du temps d'intervention
Jour de semaine	16.00 €/heure ou 110 % du temps d'intervention
Samedi	20.00 €/heure ou 110 % du temps d'intervention
Dimanche ou jour férié (journée)	32.00 €/heure ou 125 % du temps d'intervention

ARTICLE 2 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL6-3_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---o---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---o---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoint au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

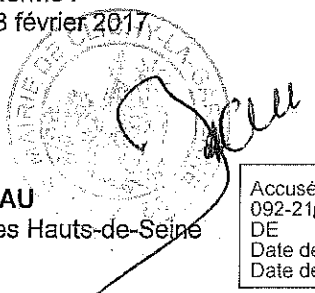
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-210200243-20170202-DEL7-1_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N°7.1

OBJET : ADHÉSION À LA CHARTE « OBJECTIF ZÉRO-PHYTO EN SEINE CENTRALE URBAINE ».

RAPPORTEUR : MADAME AGNÈS DELACROIX

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, révisée par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui interdit l'utilisation des pesticides pour les établissements publics sur les voiries, espaces verts, forêts et promenades ouverts au public à compter du 1^{er} janvier 2017, et qui prévoit également l'interdiction des produits phytosanitaires par les particuliers au 1^{er} janvier 2019 ;

Considérant que l'adhésion à la charte zéro-phyto conduira à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine et des petites rivières du territoire, à limiter les nuisances et les risques pour l'homme et l'environnement ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le cahier des charges et l'adhésion de la Ville à la charte « Objectifs zéro phyto en Seine centrale urbaine ».

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----O-----
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

-----O-----
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

-----O-----
Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCCHAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCCHAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL8-1_2FEVR- AR Date de télétransmission : 09/03/2017 Date de réception préfecture : 09/03/2017

DÉLIBÉRATION N° 8.1

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'AIDE À PROJET POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA SECTION BASKET FAUTEUIL DE L'ASSOCIATION CAP SPORT ART AVENTURE AMITIÉ (CAP SAAA) – APPROBATION ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE CLICHY ET LADITE ASSOCIATION

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le souhait de l'association Cap Sport Art Aventure Amitié (CAP SAAA) Paris Clichy de promouvoir à Clichy la section basket fauteuil en lien avec sa section parisienne et d'organiser des projets de développement en rapport avec la prévention et la sensibilisation au handicap.

Considérant la demande et le budget prévisionnel présentés par ladite association ;

Considérant l'intérêt local de ce partenariat ;

Vu le projet de convention de partenariat et de financement établi à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention de partenariat et de financement à intervenir entre la Ville de Clichy et l'Association Cap Sport Art Aventure Amitié (CAP SAAA) - Paris Clichy.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, à l'association Cap Sport Art Aventure Amitié (CAP SAAA) une subvention d'aide à projet d'un montant de 5 000 €, afin de soutenir l'activité et le développement de ses projets de sensibilisation au handicap.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice 2017

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIELLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

9 - FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL8-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 28/02/2017
Date de réception préfecture : 28/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 8.2

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'AIDE À PROJET POUR PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION DE LA NUIT DU MUSCLE, 2^{ÈME} ÉDITION – APPROBATION ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROJET DE CONVENTION À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE CLICHY ET L'ASSOCIATION « CLICHY MUSCULATION »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le projet d'organisation de la Nuit du Muscle 2^{ème} Edition, compétition de Culturisme et de Fitness, portée par le Club sportif Clichy Musculation le samedi 15 avril 2017 au théâtre Rutebeuf ;

Considérant la première édition de cet open de musculation qui s'est déroulé le 28 novembre 2009 au Théâtre Rutebeuf où environ 500 personnes étaient présentes, et le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 € pour participation aux frais de cet événement qui s'élevaient à la somme de 20 550€ ;

Considérant l'organisation, lors de cette seconde édition, d'une demi-finale du Championnat de France de culturisme, sous l'égide de la fédération de référence, l'AFBBF ;

Considérant le souhait du Club Sportif Clichy Musculation de promouvoir auprès du public cette discipline esthétique en proposant un spectacle d'exhibition de qualité ;

Considérant la demande et le budget prévisionnel présentés par ladite association ;

Vu le projet de convention de partenariat et de financement établi à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention de partenariat et de financement à intervenir entre la Ville et l'association Clichy Musculation.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, à l'association Clichy Musculation une subvention d'aide à projet d'un montant de 15 000 €, pour participation aux frais d'organisation de la Nuit du Muscle, 2^{ème} Edition.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL8-2_2FEVR- DE Date de télétransmission : 28/02/2017 Date de réception préfecture : 28/02/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

----O----
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

----O----
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017
----O----

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoï HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoï HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL8-3_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 8.3

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'AIDE À PROJET POUR PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION D'UNE RANDONNÉE CYCLO TOURISTIQUE À SANTO-TIRSO AU PORTUGAL, AU CLUB SPORTIF VÉLO SPORT CLICHOIS CYCLO

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'organisation d'une randonnée cyclotouristique en juin 2017 par le club sportif Vélo Sport Clichois Cyclo (VSCC), sis 96 boulevard Général Leclerc 92110 Cliché, au cours de laquelle huit participants rallieront à vélo Santo Tirso au Portugal, notre ville jumelle ;

Considérant la volonté de maintenir une dynamique d'échanges sportifs avec Santo Tirso ;

Vu la demande et le budget prévisionnel présentés par le Club Vélo Sport Clichois Cyclo;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1^{ER} : ATTRIBUE, au titre de l'année 2017, au club sportif Vélo Sport Clichois Cyclo une subvention d'aide à projet d'un montant de 2 000 €, pour participation aux frais d'organisation de la randonnée cyclotouristique permettant de rejoindre à vélo Santo Tirso notre ville jumelle au Portugal.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

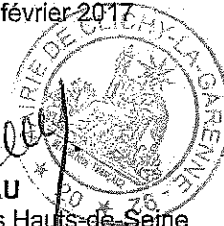
COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

9 - FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,


Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL8-4_2FEVR- DE Date de télétransmission : 28/02/2017 Date de réception préfecture : 28/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 8.4

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'AIDE À PROJET POUR PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION DU GALA « LE CHOC DES GLADIATEURS » - APPROBATION ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DESIGNER LE PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE CLICHY ET TOUT DOCUMENT Y AFFÉRENT

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le projet d'organisation à Clichy du Gala international « Le Choc des Gladiateurs – 4^{ème} Edition » le 29 avril 2017, manifestation sportive d'envergure de Kick Boxing, Muay Thai, Full Contact proposée par le club sportif Kick Full Boxing Club Clichy (KFBC) au Gymnase Racine ;

Considérant le souhait de la ville de Clichy de promouvoir auprès du public le sport de haut niveau lors de grandes manifestations sportives de masse, avec la présence de sportifs clichois ;

Considérant la demande et le budget prévisionnel présentés par ladite association ;

Vu le projet de convention de partenariat et de financement établi à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention partenariat et de financement à intervenir entre la Ville et le Club Kick Full Boxing Club de Clichy (KFBC).

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, au club Kick Full Boxing Club de Clichy (KFBC) une subvention d'un montant de 15 000 €, pour participation ux frais d'organisation du Gala « Le Choc des Gladiateurs 4^{ème} édition».

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice 2017

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 09 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL9-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 9.1

OBJET : APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT « PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT / AIDE SPÉCIFIQUE RYTHMES ÉDUCATIFS » POUR L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE LIANT LA VILLE DE CLICHY ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE (CAF)

RAPPORTEUR : MADAME NADOI HADRI

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de développer l'offre de service public clicheois favorisant l'accueil de loisirs sans hébergement/aide spécifique rythmes éducatifs entre la ville de Clichy et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017 ;

Considérant la nécessité de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement « ALSH » pour l'accueil extrascolaire ;

Vu le projet de convention d'objectifs et de financement prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement /aide spécifique rythmes éducatifs» établi à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement : Prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement /aide spécifique rythmes éducatifs», pour l'accueil extrascolaire.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjointes au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIELLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCHE (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 9 - FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,


Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL10-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 28/02/2017
Date de réception préfecture : 28/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.1

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE COLOMBES, L'ASSOCIATION « BIG BAND DE COLOMBES » ET LA VILLE DE CLICHY DANS LE CADRE DU PROJET «BIG BAND CLICHY »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville de Clichy-la-Garenne développe, via sa Direction de la Culture et le Conservatoire Léo Delibes une politique culturelle favorisant la découverte de la pratique amateur de la musique par le développement de partenariat de proximité territoriale ;

Considérant que le projet initié par l'association « Big Band de Colombes » répond à ces préoccupations et présente une qualité artistique reconnue pour la démocratisation des pratiques artistiques ;

Considérant que ce projet présenté par l'association Big Band de Colombes et le Conservatoire Léo Delibes de la Ville de Clichy permet la réalisation d'une action culturelle de qualité et structurante au sein du territoire ainsi défini ;

Considérant que le conservatoire Léo Delibes de la Ville de Clichy est à même d'accueillir les répétitions de l'association et la représentation de spectacles ;

Considérant que le projet de convention établi entre l'association « Big Band de Colombes », et les villes de Colombes et de Clichy, crée un partenariat culturel d'importance ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention définissant les modalités financières et matérielles, à intervenir entre la Ville de Colombes, l'association « Big Band de Colombes » qui sera dénommée dès la signature de ladite convention « Big Band Clichy-Colombes » et la Ville de Clichy-la-Garenne.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : DIT QUE la dépense en résultant, d'un montant de 4250.00€ sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----O-----
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

-----O-----
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

-----O-----

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanné COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMpte RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 9 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL10-2_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.2

OBJET : ADHÉSION DU RUTEBEUF À L'ASSOCIATION PARIS JAZZ CLUB

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt pour le théâtre municipal de promouvoir les spectacles de la saison culturelle;

Considérant, les prestations proposées par l'association Paris jazz club qui gère un agenda papier et web spécialisé dans le domaine du jazz;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ACCEPTE l'adhésion de la Ville par l'intermédiaire du théâtre Rutebeuf à l'association Paris Jazz club

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

ARTICLE 3 : DIT QUE la cotisation d'un montant de 80 € sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 11.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

---O---
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

---O---
SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2017
Convocation du vendredi 27 janvier 2017

---O---

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance,
MM. Stéphane COCHEPAIN, Jean-Pierre GARNIER, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY,
Mme Evelyne LAUER, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, M. Patrice PINARD, Mme Marie-
Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mme Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA,
M. Pierre CULOT, Mme Véronique CABASSET, Adjoints au Maire,
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN, Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
Véronique d'ASTORG (à partir de 19h00), MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON, Sébastien KOPEC,
Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mme Monique DHUIN (jusqu'à 19h10), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE
RODRIGUES (jusqu'à 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10), Mme Samia IDRI-BAYOL (de 19h00
à 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (jusqu'à 19h10), Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Serge BERNARD (jusqu'à
19h10), Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Stéphane COCHEPAIN et Mme Marie-Jeanne COLOMBO
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Pierre CULOT
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Viviane DIEGO par Mme Nadoi HADRI
Mme Sandra HUMBLLOT par Madame Joëlle LEFEBVRE
Mme Alice LE MOAL par M. Louis-Alexandre ALCIATOR
Mme Merdja DJELDJEL par M. Rémi MUZEAU
Mme Bénédicte ROUBY par M. Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 19h10)

Étaient absents :

Mmes Véronique d'ASTORG (jusqu'à 19h00), Monique DHUIN (à partir de 19h10), Isabelle MINE RODRIGUES
(à partir de 19h10), M. Manuel ALLAMELLOU (à partir de 19h10), Mme Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 19h00 et à
partir de 19h10), MM. Réda BELHOUCBAT (à partir de 19h10), Hicham DAD (à partir de 19h10),
Mme Bénédicte ROUBY (à partir de 19h10), M. Serge BERNARD (à partir de 19h10).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sylvie JAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 09 FEV. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 3 février 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DÉLIBÉRATION N°11.1

OBJET : ACTES PRIS PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - COMPTE RENDU

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Par délibérations exécutoires des 2 juillet 2015 et 31 mars 2016, le Conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, Maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre acte des décisions suivantes :

Décision n° 2016-326 du 7 novembre 2016

Renouvellement de l'adhésion 2016 de la Ville de Clichy-la-Garenne à l'Agence régionale NATUREPARIF pour un montant de 900 €.

Décision n° 2016-327 du 18 novembre 2016

Note d'honoraires, d'un montant de 3 000 € H.T. présentée par la Selarl SEATTLE Avocat, 22 boulevard Saint-Germain – Paris 5^{ème}, pour des prestations effectuées dans le cadre du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

Décision n° 2016-328 du 18 novembre 2016

Honoraires, d'un montant total de 756,76 € TTC, présentés par la SCP Florence Fouillade et Nicolas Duguet, huissiers de justice associés, demeurant 7, rue du Révérend-Père Christian Gilbert – BP 90052 – 92603 Asnières, dans le cadre de la signification d'actes.

Décision n° 2016-329 du 18 novembre 2016

Le cabinet SARDA est mandaté en vue de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'une consultation juridique en matière de ressources humaines.

Décision n° 2016-330 du 18 novembre 2016

Le cabinet DRAI est mandaté en vue de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre de la requête en référé contractuel déposée par la société Suez RV Ile de France et de tout autre contentieux à venir.

Décision n° 2016-331 du 21 novembre 2016

Lettre d'accord sur dommages adressée par le cabinet d'expertise CET évaluant à 2 429,90 € les dommages sur un feu tricolore suite à un accident de la voie publique survenu le 7 janvier 2016 au niveau de la rue du Landy et du boulevard Jean Jaurès.

Décision n° 2016-332 du 21 novembre 2016

Lettre d'accord sur dommages adressée par le cabinet d'expertise CET évaluant à 5 040,01 €, vétusté déduite, les dommages sur le mât de caméra n° 15 suite à un accident

Accusé de réception en préfecture
5063 210280243 20170202 DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

de la voie publique survenu le 30 juillet 2016 au niveau de l'angle de la rue Pierre Bérégovoy et de la rue Fournier.

Décision n° 2016-333 du 24 novembre 2016

Convention d'objectifs et de financement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour la structure Eco Quartier Bac d'Asnières liant la Ville et la Caisse d'allocations Familiales des Hauts-de-Seine renouvelé pour une période d'une année soit du 1^{er} septembre 2016 au 30 juin 2017

Décision n° 2016-335 du 24 novembre 2016

Convention de mise à disposition annuelle d'équipement sportif, à conclure avec l'association MAJAX FOOTBALL CLUB pour l'année 2016-2017

Par délibération exécutoire du 17 novembre 2016, le Conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, Maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre acte des décisions suivantes :

Décision n° 2016-334 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec Monsieur CAMIZULI Alain pour la vente de produits d'apiculteurs sur le Marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-336 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la société Passion sous Galette, pour la vente de crêpes, galettes, boisson alcoolisées groupe 2 et non alcoolisées, sur le Marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-337 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la société Fashions-Addict pour la vente de bijoux fantaisies et articles similaires sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-338 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec l'EARL Godart-Rivez pour la vente de champagne sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017
--

Décision n° 2016-339 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec Monsieur LABAT Christian pour la vente de produits de foie gras sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-340 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la société Shekinah Ach pour la vente de bijoux fantaisie, accessoires de mode, sacs cuir sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-341 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la SARL SLN pour la vente de bougies et de produits dérivés liés à des objets lumineux sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-342 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la société Rose Noire, pour la vente de jardins terrarium miniature, plantes grasses, lampes tactiles, enceintes lumineuses, encadrements photos et illustrations sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-343 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la société Paris Traiteur, pour la vente de plats à emporter ou à déguster sur place sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-344 du 25 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec la société Escapade Végétale pour la vente de compositions végétales et florales sur le marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 150 €.

Décision n° 2016-345 du 28 novembre 2016

Institution d'une régie de recettes au service du Développement Économique à compter du 1^{er} décembre 2016 ; la régie encaisse les produits des redevances d'occupation du domaine public à usage commercial pour les commerçants sédentaires.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Décision n° 2016-346 du 28 novembre 2016

Renouvellement de l'adhésion 2016 de la Ville au Forum pour la Gestion des Villes et des Collectivités territoriales sis 39 rue de Courcelles – 75008 Paris, pour un montant de 2 834,45 € TTC

Décision n° 2016-347 du 28 novembre 2016

Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la piscine municipale Gérard Durand, 34 rue Valiton à Clichy, au profit de l'association CS Clichy Natation 92, afin que cette association puisse s'associer à l'organisation du téléthon 2016

Décision n° 2016-348 du 29 novembre 2016

Modification de la régie de recettes du service stationnement, un mode de paiement supplémentaire est autorisé : les virements bancaires.

Décision n° 2016-349 du 30 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec Madame Alicia CEBAREC pour la vente de bijoux fantaisie et articles similaires sur le Marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 75 €.

Décision n° 2016-350 du 30 novembre 2016

Convention d'occupation temporaire du domaine public à conclure avec Madame Ekaterina KOTELNIKOVA pour la vente de produits artisanaux et culinaires russes sur le Marché de Noël, place des Martyrs, du 14 au 24 décembre 2016, la redevance d'occupation temporaire étant fixée à la somme de 75 €.

Décision n° 2016-351 du 7 décembre 2016

Convention d'occupation du domaine public à titre gracieux à conclure avec la Caisse Primaire d'assurance Maladie des Hauts-de-Seine dans le cadre d'un événement ouvert au grand public dans la cour pavée du Pavillon Vendôme le vendredi 16 décembre de 10h00 à 17h00.

Décision n° 2016-352 du 8 décembre 2016

Contrat définissant les conditions d'admission, de prise en charge, de contrôle, d'acheminement, de distribution, de facturation, et de paiement des dépôts Lettre prioritaire en nombre, Lettre verte en nombre et Ecopli en nombre conclu avec La Poste.

Décision n° 2016-353 du 9 décembre 2016

Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle B du Gymnase Georges Racine 92110 Clichy, à conclure avec l'association « USAC ».

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Décision n° 2016-354 du 14 décembre 2016

Maître Ariane LACHENAUD, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 49, rue de l'Hôtel de Ville, 95300 Pontoise, est mandatée en vue de défendre les intérêts de la commune dans le cadre de l'incendie volontaire intervenu au haras de Messelan le 29 novembre 2016.

Décision n° 2016-355 du 15 décembre 2016

Modification de la Régie de recettes du service du Développement économique en ce sens que les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : chèque, carte bancaire et virement bancaire

Décision n° 2017-1 du 2 janvier 2017

Convention établissant les règles d'utilisation de l'église Saint-Vincent de Paul pour l'organisation de 3 concerts dans le cadre de la saison culturelle 2016/2017 du théâtre Rutebeuf à conclure entre la Ville de Clichy et le curé affectataire de l'église Saint-Vincent de Paul.

Décision n° 2017-2 du 2 janvier 2017

Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de locaux communaux constituant les lots de copropriété n° 5-12-13-1 et la réserve n° 1 de l'immeuble sis 132, rue Martre, 92110 Clichy la Garenne conclue avec l'association Etudes ET Chantiers Ile-de-France, prorogeant ladite convention de deux ans, soit jusqu'au 31 janvier 2019.

Décision n° 2017-3 du 2 janvier 2017

Avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de locaux communaux constituant les lots de copropriété n° 19 de l'immeuble sis 132, rue Martre, 92110 Clichy la Garenne conclue avec l'association Pro Bono Lab., prorogeant ladite convention de deux ans, soit jusqu'au 31 janvier 2019.

Décision n° 2017-4 du 2 janvier 2017

Avenant n° 1 au contrat d'assurance Dommages aux Biens souscrit auprès de la SMACL révisant au 1^{er} janvier 2017 à 222 036 m² la superficie des locaux à assurer.

Décision n° 2017-5 du 2 janvier 2017

Avenant n° 2 au contrat d'assurance de la flotte automobile souscrit auprès de la SMACL portant sur la modification de la liste des véhicules à assurer pour l'année 2016.

CONTRATS

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n° 16-053

Marché à procédure adaptée passé selon l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Notifié le 28 octobre 2016 à la société **ENEIS CONSEIL** – 75010 Paris pour une durée globale de 6 mois, pour un montant global et forfaitaire de 25 881,25 € HT

Attesté de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
HDE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Marché n° 16-055

Marché en procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation des prestations similaire a été prévue dans le marché initial, conformément à l'article 35-II-6 de l'ancien code de marchés publics de 2006. Notifié le 24 novembre 2016 à la société **LOCOMANEGE** – 75017 Paris, pour une durée de 21 jours, pour un montant global et forfaitaire de 73 749,17 euros HT.

Marché n° 16-057 à 16-062 et 16-063 à 16-064

Marché à procédure d'un accord-cadre en application d' l'article 78 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, Notifiés les 5 et 8 décembre 2016 aux sociétés :

- **SAGEFORM** 16-057 lot n°1 et 16-063 à 16-064 marchés subséquents
- **ACTION-FORMATION** 16-058 lot n°2
- **FPSG 2000** 16-059 lot n°3
- **SFM 16-060** lot n°4 et 16-061 lot n°5
- **ACIFE** 16-062 lot n°6

pour un montant forfaitaire par bons de commande.

Marché n°16-065

Marché en procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence passée en application de l'article 30-I-3 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Notifié le 26 décembre 2016 à la société **FINANCE ACTIVE** – 75002 Paris, pour une durée d'un an, pour la somme de 14 850 euros HT.

Marché n°16-066

Marché négocié passé en application de l'article 30-I- 8 du Décret du 25 mars 2016. Notifié le 20 décembre 2016 à la société **TRANSITE** 75002 Paris, pour un montant de 13 615 euros HT, pour une durée de 3 mois.

Marché n°16-067

Marché en procédure adaptée passé selon l'article 28 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Notifié le 11 janvier 2017 à la société **ACMS** - 92158 Suresnes, pour une durée d'un an, pour un montant forfaitaire par bons de commande.

Marché n°16-068

Marché en procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Notifié le 23 janvier 2017 à la société **LABORATOIRE AGROBIO**, 61250 Damigny, pour un montant minimum de 16 000 euros HT et un montant maximum de 180 000 euros HT, pour une durée de un an renouvelable 3 fois.

Marché n°16-069

Marché à procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Notifié le 02 janvier 2017 à la société **MADemoiselle & CO**, 60000 Beauvais, pour un montant de 109 500 euros HT, pour une durée de 2 jours.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR- DE Date de télétransmission : 13/02/2017 Date de réception préfecture : 13/02/2017
--

MÉDIATHÈQUE

Contrat conclu avec l'association **CHANTEFABLES** 49 rue St Méline 35000 Rennes pour un montant de 350 € TTC sans TVA, Notifié le 7 octobre 2016.

Contrat pour 1 spectacle musical pour enfants dans le cadre des Histoires du mercredi à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'association **Francisca JOILY** 56 rue Nollet 75017 Paris pour un montant de 200 € TTC Sans TVA, Notifié le 11 janvier 2016

Contrat pour 1 conférence « Demain le microbiote » le samedi 23 janvier 2016 à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'association **CHANTEFABLES** 49 rue St Méline 35000 Rennes, pour un montant de 350 € TTC sans TVA, Notifié le 7 octobre 2016

Contrat pour 1 spectacle « la petite fille qui ne voulait pas dormir » le mercredi 19 octobre à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'association **CLARABis** 9/11 rue de la Charbonnière 75018 Paris, pour un montant de 350.40 € TTC avec TVA, notifié le 7 octobre 2016

Contrat pour 4 ateliers « Histoires à doigts » le 5 et 22 octobre et 2 et 19 novembre à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'association **Les petits débrouillards** 2 rue de la clôture 75019 Paris pour un montant de 260€ TTC sans TVA, notifié le 7 octobre 2016

Contrat pour 2 ateliers pour enfants de 7 à 12 ans intitulés « Les insectes » le 26 novembre à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'auteur **Antonia Neyrins** BP 30123 78702 Conflans Cedex, pour un montant de 800€ TTC sans TVA, notifié le 25/10/2016

Contrat pour 1 atelier de création de carnet de voyage le 22 octobre à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'auteur **Olivier Bleys** 52, rue de Ségur 33000 Bordeaux pour un montant de 427€ TTC sans TVA, notifié le 26 octobre 2016. Contrat pour une conférence et une exposition photos sur le thème du voyage le 19 novembre à la médiathèque.

Contrat conclu avec l'association **Le temps de Vivre** 9 rue de Strasbourg 92700 Colombes, pour un montant de 422€ TTC avec TVA, notifié le 6 octobre 2016.

Contrat pour 1 spectacle pour enfants à partir de 7 ans intitulés « Pas chassés sur la courbe du monde » le 15 octobre à la médiathèque.

Le Conseil,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

DONNE ACTE des décisions, actes, Marchés à Procédure Adaptée, conventions et contrats ci-dessus énumérés, pris par délégation du conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170202-DEL11-1_2FEVR-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2017
Date de réception préfecture : 13/02/2017